



ÉLECTIONS CSE



**ACTIONS POUR
RÉUSSIR**

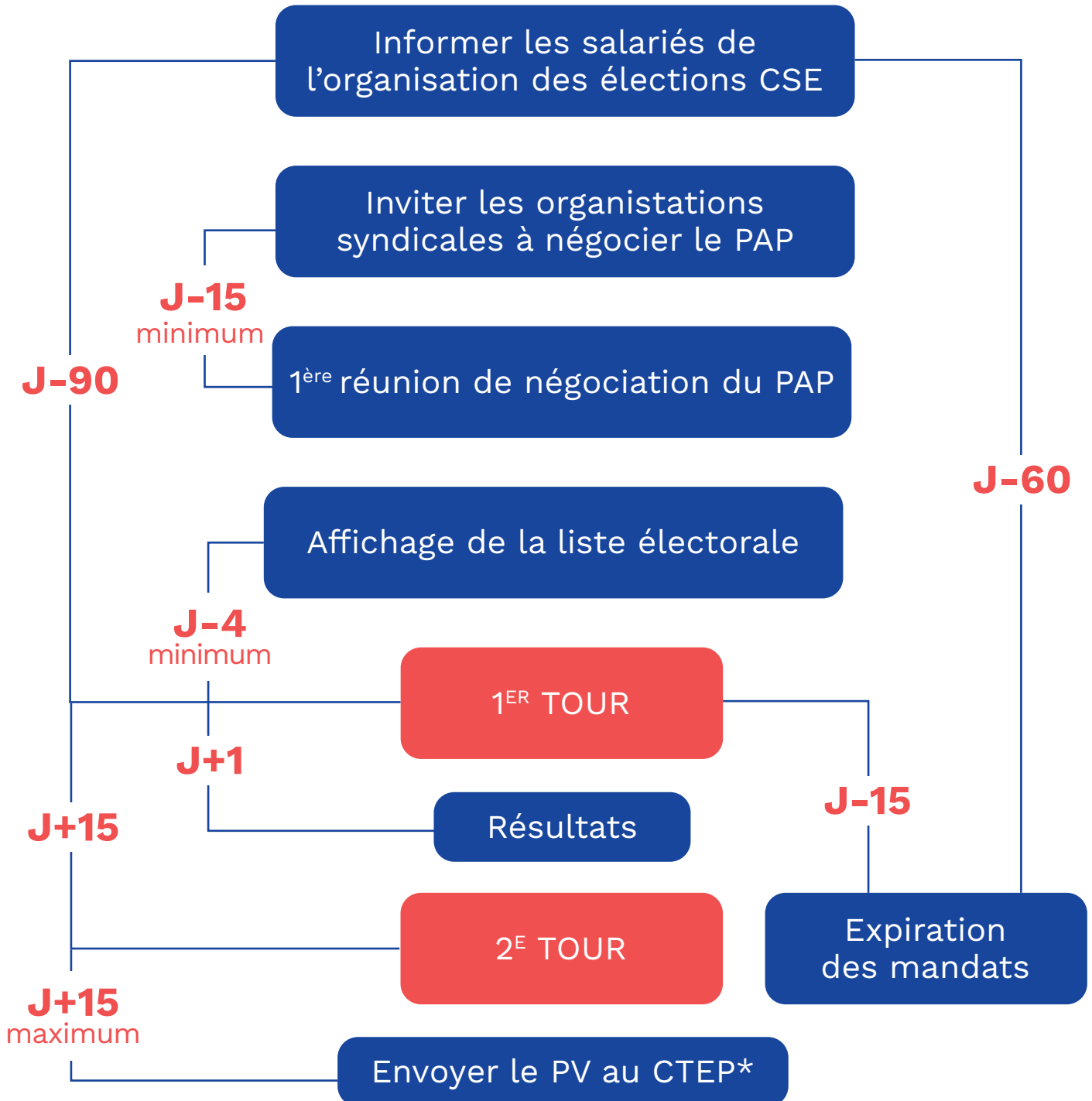


www.cfecgc.org



1

Avoir en tête le calendrier global de l'organisation des élections professionnelles



* CTEP : centre de traitement des élections professionnelles

2 Négocier au préalable le périmètre de vos élections




Téléchargez les fiches de travail :

Fiche de décryptage « classeur CSE »
la mise en place du CSE.

 <https://urlz.fr/nzF8>

Fiche de décryptage « classeur CSE »
le vote électronique.

 <https://urlz.fr/nzFn>




Fiche de décryptage « classeur CSE »
la négociation sur le CSE : quels accords
pour quels contenus ?

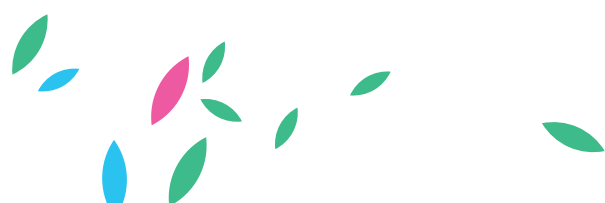
 <https://urlz.fr/nzFt>

Formation CFS sur les élections
professionnelles.

 <https://urlz.fr/nzFF>

Pour définir le futur périmètre de la représentation du personnel, vous devez négocier un accord « structurel ». C'est un préalable essentiel à la négociation du PAP.

-  Définir le nombre et le périmètre des établissements distincts. La délimitation d'établissements distincts a pour but de définir le niveau au sein duquel le CSE doit être mis en place. À défaut, une décision unilatérale de l'employeur.
-  Définir les modalités de mise en place de la CCSC.
-  Définir le nombre de représentants de proximité.



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE CE DOCUMENT SUR L'INTRANET DE LA CFE-CGC

UN INTRANET... RÉSERVÉ AUX ADHÉRENTS !

SE CONNECTER À L'INTRANET

Nom d'utilisateur

Mot de passe

SE CONNECTER

Mot de passe oublié ?

Saisissez votre identifiant ou votre adresse mail

RÉINITIALISER

INTRANET.CFECGC.ORG

Chaque adhérent peut accéder à l'intranet en entrant son identifiant et mot de passe.

Vous ne les avez pas encore ? Rien de plus simple. Connectez-vous à Monprofil <http://monprofil.cfecgc.org/inscription> et ils vous seront envoyés automatiquement.

Une question ? Envoyez un e-mail à : monprofil@cfecgc.fr.